



UCB en 2012 : une croissance stimulée par les nouveaux médicaments-clés

- En 2012, le chiffre d'affaires a augmenté de 7 %¹ pour s'établir à EUR 3 462 millions. Les ventes nettes de Cimzia® (+50 %), Vimpat® (+53 %) et Neupro® (40 %) ont représenté un cumul de EUR 934 millions (+49 %). La franchise Keppra® a diminué de 13 % à € 838 millions.
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) s'est réduite à EUR 655 millions (-5 %) en raison de frais de R&D élevés à EUR 890 millions (+14 %) et attribuables aux projets en phase finale du pipeline, tandis que le résultat net s'est accru de 6 % à EUR 252 millions suite à la baisse des charges non récurrentes. Le résultat de base par action s'est établi à EUR 2,14.
- Le Conseil d'Administration recommande un dividende brut de EUR 1,02 par action (+2 %).
- En matière de R&D, l'année écoulée a été marquée par l'approbation de Cimzia[®] et de Neupro[®] au Japon ; la demande d'homologation de Cimzia[®] pour le rhumatisme psoriasique et la spondylarthrite axiale aux États-Unis et dans l'Union européenne ; une nouvelle étude clinique de phase 3 pour Vimpat[®] en Asie ; l'entrée en phase 3 de *romosozumab* dans le traitement de l'ostéoporose post-ménopausique.
- Perspectives financières pour 2013 : le chiffre d'affaires devrait croître légèrement hors effet de changement pour atteindre quelque EUR 3,4 milliards ; l'EBITDA récurrent devrait s'établir à EUR 680 - 710 millions et le résultat de base par action devrait atteindre environ EUR 1,9 - 2,05.

Bruxelles (Belgique), le 27 février 2013 – 7h00 (CET) – information réglementée – UCB publie aujourd'hui son rapport financier pour l'année 2012.

« En 2012, nous avons achevé la transformation d'UCB en une société biopharmaceutique centrée sur le patient. Grâce aux remarquables performances de nos collègues, nous abordons une phase de croissance soutenue par nos médicaments-clés, les marchés émergents et nos innovations pour les patients, » a déclaré Roch Doliveux, Chief Executive Officer d'UCB. « Au cours de l'année, UCB a franchi un cap important : les ventes nettes de nos nouveaux médicaments-clés, Cimzia®, Vimpat® et Neupro®, atteignent EUR 934 millions (+49 %) et sont désormais supérieures à celles de Keppra®, médicament leader depuis de nombreuses années. »

-

¹Variation à taux réels par rapport à 2011



Performances financières en 2012

En 2012, le chiffre d'affaires a augmenté de 7 %, ou de 2 % à taux de change constants, pour s'établir à EUR 3 462 millions. Les ventes nettes ont atteint EUR 3 070 millions, en hausse de 7 % (+2 % à taux de change constants) par rapport à 2011, grâce aux excellents résultats des produits-clés Cimzia[®] (certolizumab pegol), Vimpat[®] (lacosamide) et Neupro[®] (rotigotine), ainsi qu'E Keppra[®] (lévétiracétam) au Japon.

Cimzia[®], indiqué dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et de la maladie de Crohn, a généré des ventes nettes de EUR 467 millions (+50 %, ou 41 % à taux de change constants). L'antiépileptique Vimpat[®] (*lacosamide*) a atteint des ventes nettes de EUR 334 millions (+53 %, ou +44 % à taux constants). Le patch Neupro[®] (*rotigotine*), indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson et du syndrome des jambes sans repos, a vu ses ventes nettes augmenter de 40 % à EUR 133 millions (+38 % à taux de change constants).

Les ventes nettes de l'antiépileptique Keppra[®] (*lévétiracétam*) ont atteint EUR 838 millions, soit 13 % de moins que l'an dernier (-16 % à taux de change constants). L'érosion continue due à l'expiration de brevets en Europe (-28 %) et la situation stable en Amérique du Nord (+4 %, ou -4 % à taux constants) ont partiellement été compensées par la forte croissance enregistrée dans le reste du monde, avec des ventes nettes de EUR 152 millions, soit une hausse de 40 % (+32 % à taux constants), tout particulièrement pour E Keppra[®] au Japon (EUR 47 millions, soit 18 millions de plus qu'en 2011).

Les produits de redevances ont diminué à EUR 168 millions (-10 %) en raison de l'expiration de brevets. Les autres revenus en 2012 ont augmenté à EUR 224 millions (+23 %), grâce essentiellement aux paiements d'étape reçus à l'approbation de Cimzia[®] et de Neupro[®] au Japon en décembre 2012.

La marge brute de € 2 378 millions a progressé de 6 % (+1 % à taux constants) par rapport à 2011 grâce à l'augmentation des ventes nettes. Les charges d'exploitation ont atteint un total de EUR 1 963 millions, soit une hausse de 9 % (+5 % à taux constants) par rapport à l'an dernier, en raison des frais de commercialisation et de vente pour le lancement de Neupro[®] aux États-Unis en juillet 2012 et des préparatifs du lancement de Cimzia[®] au Japon. Cette hausse s'explique également par une augmentation de 14 % des frais de recherche et développement liés aux projets en phase finale du pipeline, dont trois molécules en dernière phase de développement. Les frais généraux et charges administratives ont été de EUR 198 millions (+4 %).

Il en résulte une diminution à EUR 655 millions de la rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent), soit 5 % de moins que l'an dernier, due à l'accroissement des frais de recherche et développement. L'EBIT récurrent est également en baisse de 5 % à EUR 415 millions.

Le total des charges non récurrentes s'est chiffré à EUR 26 millions, contre EUR 91 millions en 2011. Les principales composantes en 2011 étaient une charge de dépréciation, des frais de restructuration et des frais liés à la modification du contrat de licence concernant l'epratuzumab.

UCB News 2/6



Les charges financières nettes se sont élevées à EUR 147 millions (+29 %) grâce à des effets ponctuels. Les éléments non récurrents induisent des charges d'impôt de EUR 7 millions, contre EUR 9 millions en 2011. Le taux d'impôt moyen sur les activités récurrentes est de 7 % en 2012, contre 30 % pour la même période de l'année dernière. Le maintien d'un faible taux d'impôt en 2012 est attribuable à la comptabilisation de pertes fiscales maintenue.

Le résultat net a atteint EUR 252 millions, contre EUR 238 millions en 2011. Le résultat de base par action, qui reflète l'effet après impôt d'éléments non récurrents, d'éléments financiers exceptionnels et de l'amortissement d'immobilisations incorporelles, est passé à EUR 2,14 sur une base moyenne pondérée de 179,3 millions d'actions en circulation en décembre 2012, contre EUR 1,91 sur la base de 178,5 millions d'actions en décembre 2011.

Dividendes

Conformément à la politique de distribution des dividendes d'UCB, qui tient compte du potentiel à long-terme de la société, le Conseil d'Administration recommande un dividende brut de EUR 1,02 par action (+2 %).

Actualités R&D - Système nerveux central (SNC)

En novembre, UCB a démarré en Asie une nouvelle étude clinique de phase 3 de Vimpat[®] en tant que traitement d'appoint chez les patients adultes souffrant de crises épileptiques partielles. Les premiers résultats de cette étude de phase 3 sont attendus au premier semestre 2015.

En avril, Neupro[®] a été homologué aux États-Unis. Depuis juillet 2012, le patch à température ambiante est disponible sur le marché américain pour les formes précoce et avancée de la maladie de Parkinson ainsi que pour le syndrome des jambes sans repos. En août, le patch a été approuvé dans l'Union européenne pour les formes précoce et avancée de la maladie de Parkinson ainsi que pour le syndrome des jambes sans repos. En décembre, Neupro[®] a été approuvé au Japon pour le traitement de la maladie de Parkinson et du syndrome des jambes sans repos. Otsuka Pharmaceutical, partenaire d'UCB dans le domaine du SNC, dispose des droits exclusifs pour le développement et la commercialisation de Neupro[®] au Japon.

L'étude de phase 3 visant à évaluer *brivaracetam* en tant que traitement d'appoint des crises partielles chez les adultes souffrant d'épilepsie est en cours. L'enrôlement de sujets pour cette étude est plus faible que prévu pour des raisons extérieures (moins de patients participant aux études cliniques en raison de nouveaux lancements) et de protocole (exclusion des patients actuellement traités par *lévétiracétam*). Les premiers résultats sont désormais attendus au second semestre 2014. *Brivaracetam* offre à UCB la possibilité d'étendre son leadership dans la lutte contre l'épilepsie en proposant de nouveaux et meilleurs traitements pour cette maladie difficile à appréhender.

Le développement d'UCB0942, un nouveau médicament candidat présentant un mécanisme d'action innovant pour le traitement de l'épilepsie réfractaire, ne sera pas poursuivi.

UCB News 3/6



Tous les autres projets de développement clinique concernant le SNC sont en bonne voie : Vimpat[®] en monothérapie aux États-Unis et dans l'Union européenne, ainsi qu'en traitement d'appoint chez les patients pédiatriques.

Actualités R&D - Immunologie

En décembre, Cimzia[®] a été approuvé au Japon pour le traitement des patients adultes souffrant de polyarthrite rhumatoïde. Fin 2012, UCB a déposé auprès des organismes de réglementation américaines et européennes deux nouvelles demandes d'homologation de Cimzia[®] dans le traitement du rhumatisme psoriasique (PsA) actif et de la spondylarthrite axiale (SpA axiale) active. Ces demandes d'homologation ont été acceptées et sont actuellement examinées par les deux organismes.

En vue d'étendre son pipeline, UCB a lancé une étude de phase 1 pour évaluer UCB4940 dans le traitement des maladies immunologiques.

Les autres projets de développement clinique en immunologie, à savoir Cimzia[®] Exxelerate[™] et C-Early[™], les programmes de phase 3 de *romosozumab* pour l'ostéoporose post-ménopausique, *epratuzumab* dans le traitement du lupus érythémateux disséminé et le CDP7657 pour le traitement de cette maladie en phase 1, sont en bonne voie.

Il a été décidé de cibler et d'optimiser les ressources afin de générer une valeur supérieure et durable pour les patients et les organismes de sécurité sociale : en septembre 2012, les premiers résultats de phase 2 pour *olokizumab* dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde ont démontré une réduction significative du score d'activité de la maladie à 12 semaines. Toutefois, les données ne suggèrent pas de potentiel de différenciation suffisant. UCB ne poursuit pas le programme jusqu'en phase 3 et recherche actuellement d'autres options, notamment l'établissement de partenariats. En février 2013, UCB et son partenaire Amgen Inc. ont annoncé ne pas poursuivre un programme d'études cliniques de phase 3 portant sur CDP7851/AMG785 dans l'accélération de la consolidation osseuse. Cette décision s'appuie sur l'évaluation des résultats de phase 2 issus d'études à ce sujet et sur les directives réglementaires générales relatives aux programmes menés dans ce domaine. Les décisions liées au programme de l'accélération de la consolidation osseuse n'altèrent en rien l'engagement de la société en faveur du programme de l'ostéoporose post-ménopausique

Perspectives 2013

Les résultats financiers d'UCB devraient être influencés en 2013 par la croissance continue de Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®], par les activités sur les marchés émergents ainsi que par l'érosion post-exclusivité de Keppra[®]. Le chiffre d'affaires pour 2013 devrait enregistrer une faible augmentation, hors effets de change, pour atteindre approximativement EUR 3,4 milliards. L'EBITDA récurrent devrait osciller entre EUR 680 et 710 millions. Un résultat de base par action variant de EUR 1,90 à 2,05 est donc attendu, sur la base de 179,3 millions d'actions en circulation.

UCB News 4/6



2012 - Chiffres-clés

Le rapport financier complet sur les états consolidés est disponible sur le site d'UCB : http://www.ucb.com/investors/financials/Financials-2012

€ millions	2012	2011	Cours réels	Cours cs
Chiffre d'affaires	3 462	3 246	7%	2%
Produits des ventes nettes	3 070	2 786	7%	2%
Produits et charges des redevances	168	187	-10%	-14%
Autres produits	224	183	23%	18%
Marge brute	2 378	2 233	6%	1%
Frais commerciaux	-875	-837	5%	0%
Frais de recherche et de développement	-890	-778	14%	10%
Frais généraux et charges administratives	-198	-191	4%	2%
Autres produits/charges (-) d'exploitation	0	12	-96%	-92%
EBIT récurrent (REBIT)	415	439	-5%	-16%
Produits/charges (-) non récurrents	-26	-91	-71%	-72%
EBIT (résultat d'exploitation)	389	348	12%	-1%
Charges financières nettes	-147	-115	29%	28%
Résultat avant impôts	242	233	3%	-16%
Impôts (-)/crédits d'impôt sur le résultat	-7	-9	-30%	-2%
Résultat lié aux activités poursuivies	235	224	5%	-16%
Résultat provenant des activités abandonnées	17	14	21%	20%
Intérêts minoritaires	0	-1	n.s.	n.s.
Résultat net du Groupe	252	238	8%	-14%
EBITDA récurrent	655	687	-5%	-12%
Résultat net principal attribuable aux actionnaires d'UCB	337	359	-6%	-3%
Total du passif et des capitaux propres	9 360	9 176	2%	n.s.
Total des capitaux propres	4 593	4 701	-2%	n.s.
Dette financière nette	1 766	1 548	14%	n.s.
Dépenses d'investissement (y compris immobilisations				
incorporelles)	221	137	61%	n.s.
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	354	292	21%	n.s.
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-266	-131	103%	n.s.
Flux de trésorerie provenant des activités de inancement	-27	-387	n.s.	n.s.
Nombre moyen pondéré d'actions non diluées Résultat de base par action (€ par nombre moyen	179.3 1.43	178.5 1.34	0% 7%	n.s.
condéré d'actions – non diluées)	1113	1.54	, ,,	
Résultat de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	2.14	1.91	12%	-4%

Les états financiers consolidés de 2012 sont les premiers que le Groupe a établis conformément à l'IAS 19R. Par conséquent, les données financières de 2011 ont été redressées comme si l'IAS 19R avait toujours été appliquée.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations :

Antje Witte, Investor Relations, UCB

Tél.: +32 2 559 94 14, <u>antje.witte@ucb.com</u>
France Nivelle, Global Communications, UCB
Tél.: +32 2 559 91 78, <u>france.nivelle@ucb.com</u>

UCB News 5/6

[«] Le commissaire a attesté les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, sans réserve et sans paragraphe explicatif, en date du 26 février 2013, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites. »



Laurent Schots, Media Relations, UCB

Tél.: +32 2 559 92 64, <u>laurent.schots@ucb.com</u>

27 février 2013 à 14h00 (CET) – Réunion pour analystes et investisseurs à Londres/retransmission sur Internet

Lien vers la retransmission sur Internet disponible sur : http://www.ucb.com/investors/financials/Financials-2012.

Numéros à composer pour participer à la téléconférence :

+44 (0)207 750 9926 (Royaume-Uni)

+33 (0)1 72 04 00 33 (France)

+1 914 885 0779 (États-Unis)

+32 (0)2 404 03 05 (Belgique)

Code PIN à composer : 128504#

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 9 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,4 milliards en 2012. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.

UCB News 6/6